

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

En s'abonner :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Octobre 1880.

Chronique générale.

ARBITRAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Une nouvelle d'une gravité exceptionnelle qui a agité la Bourse et qui a pris une grande consistance, c'est que les Albanais, de concert avec les Turcs, auraient brûlé Duloigno.

Cette nouvelle, qui nous arrive par la voie d'Angleterre, cause à Londres une émotion profonde.

D'un autre côté, une dépêche d'Allemagne, confirmée par les télégrammes de Constantinople, relate un fait qui serait de nature à changer la face des choses en Orient.

Le sultan, dans une lettre on ne peut plus émue, adressée à l'empereur d'Allemagne, supplie Sa Majesté Guillaume de devenir l'arbitre du conflit élevé entre les puissances européennes et la Porte, arbitrage qui serait substitué à celui d'une nouvelle conférence.

Or, tandis qu'un télégramme de Londres affirme que, dès la réception de cet autographe du sultan, l'empereur Guillaume aurait répondu que, lié comme les autres puissances par le traité de Berlin, il ne lui était pas possible de substituer aujourd'hui son autorité à celle des nations réunies en congrès, une autre dépêche de Vienne affirme que l'empereur Guillaume, touché du cri de détresse du sultan et des complications graves qui peuvent surgir de l'état actuel des choses de Dulcigno, s'il venait à se prolonger, aurait demandé aux puissances leur consentement pour cet arbitrage.

M. Fallières, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, vient d'appeler à Paris les préfets des départements où les décrets doivent recevoir leur exécution. Comme précédemment, les préfets vont être reçus par séries.

Le ministre de l'intérieur et des cultes doit rentrer à Paris le 4 octobre.

Un conseil de cabinet sera tenu le lendemain de son retour, en vue d'arrêter les dernières mesures relatives à l'exécution des décrets.

Une question à M. Jules Ferry :

A M. Jules Ferry, qui a aboli l'enseignement religieux dans les écoles comme blessant la liberté de conscience, nous demandons si les maîtres et professeurs (et ils ne sont pas rares) qui attaquent dans leur enseignement les croyances de leurs élèves catholiques, ne blessent pas bien plus la liberté de conscience de ces élèves et de leurs parents ?

On sait que le gouvernement prépare un projet de loi sur l'armée d'après lequel les membres du clergé ne seront exemptés sous aucun prétexte. Nous apprenons que le général Farre a introduit dans ledit projet une clause qui, lui donnant un effet rétroactif, obligerait tous les prêtres au-dessous de 40 ans à partager le sort de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

C'est la haine contre la religion qui, poussée jusqu'au délire, commence à ne plus connaître de bornes.

M. Jules Ferry a donné l'assurance à un grand nombre de députés que la majorité des ordres religieux sera dissoute d'ici un mois.

Ce serait, paraît-il, la semaine prochaine que commencerait l'exécution des décrets.

On attend M. Constans, et ce n'est pas trop d'un ministre pour diriger toutes les forces administratives et policières contre les ONZE capucins de la rue de la Santé, car l'ordre de Saint-François-d'Assise ne compte pas plus de onze religieux à Paris.

C'est le 4 octobre que tombe la fête patronale de l'Ordre ; ce jour-là, selon l'usage, le Révérend Père supérieur de la rue de la Santé réunira à sa table la plupart des chefs des communautés de Paris.

M. Constans ferait une superbe raflé s'il choisissait ce jour-là pour lancer ses limiers et ses crocheteurs sur le paisible monastère des fils de Saint-François.

La Saint-Michel.

Nous lisons dans l'Univers :

« Le 13 février 1820, quelques instants après le coup de poignard de Louvel, le duc de Berry adressait ces paroles à la duchesse sa femme, plongée dans la plus profonde douleur : « Mon amie, ne vous laissez pas accabler par la douleur, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. »

« Le 29 septembre, jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Michel, le général des armées de Dieu, et à ce titre l'un des plus puissants protecteurs de la France, naissait l'enfant qu'avait annoncé le duc de Berry mourant, et, au nom du corps diplomatique, le nonce du Pape, félicitant le roi, lui disait : « Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets, est aussi l'enfant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. »

« On peut dire que tous les souverains de l'Europe ratifièrent cette parole du nonce. Mais il y a une autre ratification, c'est celle qui lui a été donnée par les événements, par l'histoire. Si l'inquiétude, le trouble n'ont cessé d'agiter l'Europe ; si la Révolution travaille les peuples, mine les nations, et pénètre jusque dans les palais des rois, qui s'abandonnent plus ou moins à cette pieuvre, qui les enlace tous, n'est-ce pas parce que celui qui fut salué du nom d'enfant de l'Europe, n'est plus à sa place ? Si la France surtout est sous le joug de la tyrannie démagogique, si elle est devenue la proie, bien plus, le jouet de quelques douzaines d'avocats, la

plupart sans talent ; si au dehors, par une série de défaites désastreuses, elle a subi des humiliations inouïes dans son histoire, si au dedans elle en subit d'autres bien plus honteuses, n'est-ce pas parce que l'enfant de l'Europe n'est pas à sa place ? Quand on pense qu'à l'heure présente les destinées de la France sont entre les mains du nourrisson de Trompette, on ne peut que baisser la tête en pensant qu'il en serait autrement si l'enfant qui est né le jour de la Saint-Michel 1820 était assis sur le trône de ses ancêtres.

« La France a perdu la position qu'elle doit occuper en Europe, et ce ne sont pas les habiletés ridiculement vantées des feuilles républicaines qui la lui rendront ; elle l'a perdue, parce qu'elle est dévorée par le chancre révolutionnaire, elle l'a perdue, parce qu'elle s'obstine à fermer sa porte au roi qui, en rentrant, lui apporterait la dignité au dehors, la prospérité et la paix au dedans. Le prince de Galles et le roi de Grèce peuvent trinquer avec sir Gambetta et prodiguer des poignées de main au maître de la France, maître in petto aujourd'hui, officiel demain ; mais ils comptent bien se faire payer ces politesses, l'un aux dépens de la France industrielle et commerciale, l'autre par une intervention en sa faveur. Ils comprennent bien que le grand homme d'Etat du jour reconnaissant ne leur refusera rien.

« Il y a dix ans, une guerre terrible nous a arraché deux provinces et appauvris de dix milliards. Je défie un républicain, quelque fanatique qu'il soit, de lever la main devant Dieu et de jurer que, si le roi avait été sur le trône, nous aurions tout de même perdu l'Alsace et la Lorraine. Je le défie de jurer que la France resterait ouverte à l'exploitation désastreuse de ce qu'on appelle le libre-échange si le roi était à sa place. Il manquerait sans doute à la France cette forme spéciale de gouvernement, où les seruriers sont devenus une corporation importante et sont les auxiliaires nécessaires des préfets ; on ne verrait pas crocheter les portes, enfoncer des barrières, faire empoi-gner par des gens de police des citoyens res-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Tout à coup, Bernardine se leva, et, comme étonnée du chemin qu'avait fait son esprit :

— Il est tard ! dit-elle. Voici la nuit ; rentrons... Je la retiens par la main, et d'une voix profondément émue :

— Bernardine, lui dis-je, encore quelques instants ! C'est un des derniers soirs que nous passons ensemble... L'heure approche où je devrai m'éloigner de vous. Avant de partir, permettez-moi de vous faire l'aveu de ce qui se passe là !... Bernardine, je vous aime !...

— Monsieur ! fit-elle, toute palpitante d'effroi, monsieur... Je ne la laissai pas achever, et du geste la calmant :

— Pourquoi vous offenser de ma franchise ? repris-je avec plus d'animation, pourquoi donc imposer silence à mon cœur ? C'est lui qui vous parle, Bernardine, et il est tout à vous. Ne me laissez pas partir sans emporter une espérance... Oh ! je serais trop malheureux ! Permettez-moi

du moins de me dire : Elle m'attendra, je reviendrai. Elle sait maintenant que je ne puis plus vivre loin d'elle... Faites plus encore : ayez comme moi le courage de la vérité. Avouez que, pour vous aussi, ces quinze jours passés ensemble ont été une révélation de l'amour ! Bernardine, que craignez-vous ? Ayez foi dans mon serment. C'est à la face du ciel... Bernardine, c'est devant Dieu !

Et je tombai à ses genoux, les yeux suppliants et les mains jointes.

Elle me regarda longuement et comme si, charmée par mes paroles, elle en écoutait encore en elle-même le lointain écho. Puis, son visage s'empourprant tout à coup, elle le cacha dans ses mains.

— Bernardine ! murmurai-je, toujours à ses pieds. Répondez, Bernardine...

Et doucement j'écartai ses deux bras : son visage me réapparut, inondé de pleurs.

— O mon Dieu ! balbutia-t-elle enfin avec l'adorable confusion de la pudeur qui, pour la première fois, laisse parler l'amour, ô mon Dieu ! que me demandez-vous ? Je ne sais pas, moi... je ne puis pas... Mais le jour où vous quitterez le Mesnil... oh ! n'en doutez pas, monsieur Roger, ce jour-là, moi aussi, je serai bien triste !

Et craignant d'en avoir trop dit, honteuse de ce qu'elle aurait pu dire encore, elle s'enfuit.

Innocente et candide Bernardine ! je ne songeai

pas même à te poursuivre... non ! non... Je restai là, toujours agenouillé, pleurant de bonheur à mon tour, et comme immobilisé dans une délicieuse extase.

Elle m'aimait ! elle m'aimait !

Mais tout à coup un bruit de feuillage froissé, de branches brisées, me réveilla.

Je retournai vivement la tête vers l'endroit d'où venait ce bruit.

Un homme de haute stature se frayait un passage à travers la haie.

Cet homme, c'était Jacques.

VI

Je crois ne pas l'avoir suffisamment parlé de Jacques.

C'est un paysan, mais il a reçu une certaine éducation, et, tu as pu le voir, il est doué d'une rare élévation de sentiments. Son visage, rude et même un peu sauvage au premier aspect, ne tarde pas, pour peu qu'on s'y habitue, à vous paraître d'une beauté puissante et virile. C'est une sorte d'Hercule normand ; et, plus d'une fois, en le regardant aux lueurs vacillantes du foyer, il m'a semblé voir renaître en lui quelqu'un de ces hardis compagnons du vieux Guillaume, qui firent en une seule campagne la conquête de l'Angleterre.

Comme tous les hommes vraiment forts, il parle peu, et il est d'une extrême timidité, qui va parfois

jusqu'à la gaucherie ; comme ces gros chiens de Terre-Neuve, chez lesquels le dévouement existe à l'état d'instinct, il est extrêmement doux ; mais, comme eux aussi, dans une velléité de colère, on sent qu'il est capable d'anéantir d'un seul bond ceux-là mêmes qu'il a sauvés la veille.

Tel fut précisément l'effet qu'en ce moment me produisit Jacques.

Il avait traversé la haie, il s'était rué sur moi ainsi qu'un taureau furieux. Mais au moment même de m'atteindre, il s'arrêta tout à coup, recula d'un pas qui fit résonner la terre, enfouit convulsivement son visage dans ses deux mains, et, redevenu maître de lui-même, mais affreusement pâle :

— Monsieur ! me dit-il d'une voix heurtée, c'est mal... c'est très-mal... Oh ! si j'avais prévu cela dans les roches noires, si j'avais senti que vous abuseriez ainsi de notre hospitalité...

— Jacques, interrompis-je enfin, n'achevez pas des paroles que vous regretteriez plus tard. Je ne suis pas un vil séducteur, et je le prouve à l'instant. Vous êtes en quelque sorte le père de Bernardine ?

— Son père ? fit-il avec une singulière amertume. Mais je n'ai pas trente ans, monsieur.

— Son frère... soit. Eh bien, frère de Bernardine, voulez-vous m'accorder la main de votre sœur ?

— L'épouser... vous !...

pectables et les jeter à la porte de leur domicile.

» Mais aussi nous ne verrions pas la religion haïssée, ses ministres insultés, l'éducation catholique proscrite, une armée sans culte, Dieu officiellement chassé du recueil de nos lois, et tous les fonctionnaires qui vont à la messe, suspects. Nous ne verrions pas la famille atteinte dans son droit le plus inviolable, le plus sacré, le plus divin, celui d'élever ses enfants dans sa foi; nous ne la verrions pas menacée dans ses fondements par le ridicule qu'on déverse sur le mariage avant que le divorce ne lui donne le coup de grâce. Nous ne verrions pas s'élever pour l'avenir une génération effrayante par son impiété. Nous ne verrions pas tout ce qui constitue la vie sociale battu en brèche, et tous les éléments de l'ordre frappés les uns après les autres par des hommes qui croient constituer un régime politique, et sont les destructeurs de tout gouvernement. »

LA SALUBRITÉ PUBLIQUE A PARIS.

On lit dans le *Grand Journal* :

« Depuis quelque temps, nos lecteurs le savent, Paris retentissait de plaintes occasionnées par les mauvaises odeurs qui infectent certains quartiers; la voix publique, qui, n'en déplaise aux savants, a souvent raison dans ses appréciations spontanées, attribuait cet état de choses aux émanations délétères provenant des égouts de Paris.

» L'autorité, émue enfin des plaintes nombreuses qui ne cessaient de retentir, a nommé une commission d'hommes compétents pour étudier sans délai cette importante question. La commission, comme toutes les commissions, a tenu de nombreuses séances, et, toujours comme toutes les commissions, elle a publié un rapport circonstancié sur la chose. Les mauvaises odeurs dont on se plaint ne proviennent pas des égouts, ont dit les hommes compétents, mais bien des dépotoirs qui avoisinent Paris; les égouts ne dégagent et ne peuvent dégager aucune émanation de nature à chaotouiller désagréablement l'odorat parisien et encore moins à compromettre la santé des habitants de la grande ville. Voilà la vérité, la vérité officielle, vérité d'autant plus vraie que les hommes qui se sont donné tant de peine pour la découvrir nous coûtent fort cher à entretenir.

» Déjà la nouvelle s'était répandue, et il était même question, parmi nos élégantes, d'aller s'asseoir et causer à côté des regards d'égout, pour pouvoir respirer les émanations embaumées qui s'en dégagent : la parfumerie Oriza, que dis-je? l'opopanax lui-même étaient dépassés, et nous allions avoir la parfumerie au bouquet d'égout pour remplacer le bouquet de foin fraîchement coupé. Mais, hélas! tristes revers des choses humaines! Voilà-t-il pas que, quelques jours après la publication du fameux rapport officiel des hommes compétents, cinq égoutiers sont asphyxiés dans un égout, et, à l'heure qu'il est, il ne reste plus qu'un homme de ces cinq qui étaient pleins de

vie il y a quelques jours. Est-ce que par hasard la commission aurait oublié de porter ses investigations précisément sur la portion d'égout dans laquelle s'est produit l'accident dont nous venons de parler? Est-ce que plutôt les égouts se seraient mis à dégager des vapeurs délétères aussitôt après la publication du rapport, peut-être même dans le but coupable de contrarier les savants et de les discréditer dans l'opinion publique?

» Toujours est-il que quatre hommes sont morts, que des femmes sont veuves, que des enfants sont orphelins, tout cela parce que, dit-on, des vidangeurs, au lieu d'emporter la marchandise, l'auraient fait déverser dans l'égout. Ne serait-il pas possible de nommer un peu moins de commissions, de faire un peu moins de rapports, et, par contre, d'exercer une surveillance plus active sur les travailleurs nocturnes? C'est une simple question que nous posons à la préfecture de la Seine, que la loi charge expressément de veiller à la salubrité publique : *caveant consules!* »

Personne n'a oublié les efforts que faisait l'administration sous l'Empire pour rendre la grande ville propre, coquette, bien macadamisée et bien pavée. Les égouts étaient entretenus avec un soin tout particulier et ceux qui obtenaient de les visiter remontaient émerveillés de la propreté avec laquelle ils étaient tenus.

Aujourd'hui, après dix ans d'administration radicale, tout est changé. Les rues sont dans un état de pavage désespérant pour la plupart, les voies macadamisées ne le cèdent en rien aux chemins ruraux les plus défoncés, et enfin les égouts n'étant plus lavés empestent la capitale.

D'où vient cela? de ce que le conseil municipal fait de la politique, de ce que le préfet de la Seine, le préfet de police et tous les autres fonctionnaires sont soumis à la politique; et, partant de là, les intérêts vitaux de la grande cité sont négligés comme le sont d'ailleurs les intérêts de la nation tout entière.

L'administration française est devenue d'une incurie qui effraye, l'incapacité et le désordre y règnent en maîtres, négligeant tout pour sauvegarder les intérêts particuliers des républicains devenus les puissants du jour et qui se soucient fort peu du reste, pour peu qu'ils continuent à tenir les bonnes places et à recevoir les gros traitements.

CHRISTIANISME OU ANARCHIE.

Depuis un siècle, la bourgeoisie voltairienne tient la France enlacée dans le réseau de son omnipotence et de son égoïsme.

On sait les nobles sentiments de cette aristocratie d'arrière boutique : en deux mots, la cupidité et la peur. Révolutionnaire sans le savoir, elle s'est imaginée qu'en ruinant l'autorité de Dieu, c'était le moyen de maintenir et de consolider la sienne. M. Prudhomme est donc allé de l'avant, un peu à l'aveuglette. Si nous versons aujourd'hui

dans l'ornière publique et officielle de l'athéisme, c'est bien à lui et à lui seul qu'il faut s'en prendre, puisqu'il était la tête et que, par ses journaux comme par ses exemples, c'est lui, depuis longtemps, qui nous a faits ce que nous sommes.

Mais l'athéisme a des inconvénients.

Qu'une grande partie de la classe ouvrière, abruti par ceux qui devraient la civiliser, ait acquis une propension marquée à repousser toute loi morale et religieuse, rien ne s'explique plus aisément. Tels professeurs, tels disciples. Mais si la classe ouvrière en vient à secouer le joug de l'autorité divine, ce n'est pas pour se soumettre à celui de l'autorité humaine. Elle est d'autant moins disposée à quitter un maître pour un autre, qu'elle perdrait étonnamment au change, attendu que la puissance de l'Eglise se traduit par des consolations, des espérances et des bienfaits, tandis que celle de l'Etat se manifeste principalement par des impôts, quand elle ne revêt pas la forme de la fusillade ou de la déportation. L'athéisme a pour conséquence logique et nécessaire l'anarchie. Il faut donc que cette idée s'acclimate dans le cerveau de nos bourgeois révolutionnaires : lorsque la voix de Dieu ne sera plus écoutée, la leur restera également sans écho. Les prêtres quitteront peut-être les églises; mais il n'y aura pas du balai que dans les églises. Gare à toutes les bonnes places, les ministères, les préfectures, les sous-préfectures et le reste, voire même les usines et les grosses boutiques qui dans ce temps-là « n'en mèneront pas large. »

Apprendre au peuple que la morale est une invention des Jésuites et que la vie humaine n'a pas d'autre règle que l'intérêt et le plaisir, c'est un mode d'enseignement tellement engageant qu'il trouve facilement le chemin des cœurs. Mais quand le peuple sera débarrassé de tous ces préjugés qui constituent le christianisme et la civilisation, quand il sera revenu à l'état dit primitif, c'est-à-dire à l'animalité pure et simple, il ne manquera pas de remarquer que, malgré l'indépendance et la supériorité de son intelligence, il est condamné aux privations et au travail, tandis que ses chefs et maîtres s'adonnent à la fainéantise et au luxe. Nous verrons alors ce qui sortira de ce parallèle douloureux. Si la bourgeoisie, émancipée de toute foi religieuse, ne poussait pas la myopie au même degré que l'égoïsme, les menaces sans cesse croissantes du socialisme devraient lui ouvrir les yeux. Il est à remarquer, en effet, que, si les membres de l'Internationale n'aiment pas les prêtres, ils détestent encore bien plus les industriels et les propriétaires.

Le jour où cette bourgeoisie, qui suit avec délices MM. Gambetta et Ferry, reconnaîtra à ses dépens que l'athéisme engendre fatalement la spoliation et l'anarchie, notre conviction est qu'elle se rapprochera de l'Eglise autant qu'elle s'en éloigne aujourd'hui. Ces mêmes masses qu'elle démoralise à l'heure qu'il est, elle s'évertuera à les moraliser. Il est vrai que le second mouvement ne sera ni plus sincère ni plus noble que le premier, attendu que tous deux auront été imprimés par l'égoïsme. Mais, du moins,

l'expérience aura, une fois de plus, victorieusement démontré que la religion n'est pas seulement nécessaire au salut des âmes, mais qu'elle occupe une place prépondérante dans l'édifice politique et dans la hiérarchie sociale. Nous attendons avec une foi profonde cette revanche de l'Eglise, qui nous paraît infiniment plus certaine et plus proche que la revanche de Cherbourg. PLURIMUS.

Etranger.

ANGLETERRE. — On télégraphie de Londres, 29 septembre, qu'il y a encore une chance, bien faible, mais enfin une chance d'empêcher le bombardement de Duligno; cette chance, c'est que le roi des Hellènes, qui ne se soucie pas le moins du monde de se battre contre les Turcs, entre en arrangements particuliers avec la Porte et s'engage à ne pas recourir aux cuirassés européens. Toute la diplomatie est dirigée sur ce point et l'empereur d'Autriche est favorable à cette combinaison.

Les tories ont nommé le lieutenant Amitt généralissime de la grande démonstration qui va avoir lieu à Hyde-Park contre la politique de M. Gladstone. Le lieutenant affirme qu'il arrivera à la tête de cent mille hommes. On doit parcourir toutes les rues de la métropole. Les radicaux conduits par Merryman organisent une contre-manifestation.

De part et d'autre, le ban et l'arrière-ban ont été convoqués.

M. John Bright, qui n'approuve pas la démonstration navale, a déclaré qu'au premier coup de canon tiré par la flotte il donnerait sa démission de ministre secrétaire d'Etat.

Le comte Corti a envoyé une dépêche dans laquelle il déclare que les chrétiens sont menacés dans Constantinople même et que tous ses collègues ont fait parvenir le même avis à leurs gouvernements respectifs.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le Principal du collège de Saumur fait publier l'avis suivant :

« Collège de Saumur. — Le principal du collège de Saumur a l'honneur d'informer les familles que, contrairement à certains bruits mis en circulation, la rentrée des classes aura lieu le lundi 4 octobre pour les internes et le mardi 5 pour les externes. Les services différents sont assurés, et les classes n'auront nullement à souffrir des réparations qui s'exécuteront d'ailleurs avec la plus grande rapidité. »

C'est bien vague. Parmi toutes ces réparations, M. le Principal fait-il allusion à la réparation due à l'aumônier, et dans les différents services assurés comprend-il le service religieux?

Les familles, nous en avons la certitude, demandent une réponse catégorique; sinon, elles sont autorisées, dans le doute, à s'abstenir jusqu'à plus ample information.

Un petit effort, monsieur le Principal, et faites savoir si vous aurez, mardi prochain, une messe du Saint-Esprit. Votre note a oublié ce détail.

Banque de France.

AVIS AU PUBLIC.

Jusqu'à présent, la Banque imposait à ceux de ses Comptes Courants qui ne résidaient pas dans les villes où elle a des Succursales, l'obligation d'y être domicilié et de s'y faire représenter.

Cette règle, qui privait des bienfaits du crédit une classe considérable de négociants et d'industriels qui habitent les petites villes ou la campagne, vient d'être modifiée par le Conseil général de la Banque.

A l'avenir, les négociants domiciliés hors du chef-lieu des succursales pourront être, avec l'approbation du gouvernement de la Banque, admis au Compte Courant, avec faculté d'escompte, sans condition de résidence.

La remise des bordereaux d'escompte, l'envoi des fonds, et en général toutes les opérations effectuées entre la Banque ou ses Succursales et les Comptes Courants extérieurs pourront se faire par correspondance.

Les Directeurs des Succursales ont reçu les instructions nécessaires pour la mise à exécution de ces nouvelles mesures, et ils

Dans le cri d'étonnement qu'il venait de jeter, il y avait eu comme une recrudescence de colère.

Mais elle s'apaisa bien plus rapidement que la première, et ce fut avec une touchante bonhomie presque triste qu'il ajouta :

— Au fait, elle l'aime!

Ces derniers mots me parurent un consentement, et, dans ma joie, je me précipitai au cou de Jacques en lui criant :

— Mon ami! mon frère... oh! soyez-en certain, Bernardine sera heureuse.

Il se dégagea doucement de cette étreinte, et me répondit :

— Bernardine ne dépend que d'elle-même : c'est à Bernardine, elle seule, qu'il faut demander cela.

— A l'instant... allons!

— Allons!... consentit-il.

Et nous reprîmes ensemble le chemin du Mesnil.

Mais, durant toute la route, je fis à moi seul les frais de la conversation. Jacques avait repris son air taciturne et grave.

Quant à moi, j'étais si heureux de rêver tout haut, que, faute d'un compagnon, j'eusse parlé de mon bonheur aux arbres du chemin.

Nous ne tardâmes pas à arriver.

La tante Rose filait comme d'habitude auprès de l'âtre; Bernardine aidait Pétronille à mettre le couvert.

— Écoutez tous!... criai-je dès le seuil. Et vous,

Bernardine, répondez-moi. Un incident imprévu précipite la demande que je comptais vous adresser plus tard : Jacques était derrière la haie. Jacques sait tout, Jacques consent à tout. Il ne me reste plus qu'à vous obtenir de vous-même. Bernardine, voulez-vous être ma femme?

A cette brusque conclusion, la tante Rose cessa tout à coup de filer, et leva ses deux mains au ciel. Quant à Pétronille, de stupéfaction, elle laissa tomber sur le carreau l'assiette qu'elle était en train d'essuyer.

Bernardine, cependant, ne me répondit pas. Mais il lui avait suffi de se retourner vers moi, pour me faire comprendre qu'une complète métamorphose venait de s'accomplir en elle.

Elle était très-pâle, et sur tous ses traits, étrangement contractés, se lisait la douloureuse contrainte d'une âme fière qui vient d'être blessée dans ses illusions les plus chères.

Tout d'abord, j'étais resté muet de surprise et de déception.

— Bernardine, questionnai-je enfin, que s'est-il donc passé?... qu'avez-vous?

Au bout de quelques secondes seulement, elle parvint à recouvrer assez d'empire sur elle-même pour me répondre :

— Pourquoi vous jouer ainsi d'une pauvre fille à laquelle vous deviez au moins du respect? Je sais maintenant que vous êtes fiancé à une autre, à

vosre cousine.

— Mais comment savez-vous? qui vous a dit?...

Silencieuse et digne, elle étendit le bras vers un angle déjà obscur de la grande salle, et seulement alors je remarquai qu'il s'y trouvait un sixième personnage, dans lequel je reconnus tout aussitôt mon oncle et tuteur, M. Maniquat.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

MARDI 5 octobre 1880.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de ROSSINI.

Distribution. — Almaviva, M. Mercier; — Figaro, M. Géraizer; — Bazile, M. Boyer; — Bartholo, M. Larose; — Pedrille, M. Pascaud; — un officier, M. Preys; — Rosine, M^{lle} Lefranc; — Marceline, M^{me} Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.

Au 3^e acte, M^{lle} LEFRANC chantera le grand air de la *Fanchonnette*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

les porteront à la connaissance des négociants intéressés. (25 septembre 1880.)

FONTENAY-LE-COMTE.

Lundi 4 octobre 1880. FÊTE PUBLIQUE. — Inauguration du Gaz. — Concours de beurre, œufs et poulets. — Tir à la Carabine. — Bains russes. — Barbotage. — Course à la Gamelle. — Course au Cochon. — Mât de Cocagne. — Ballon grotesque. — Feu d'artifice. — Feux de Bengale. — Retraite aux Flambeaux en musique.

ANGERS.

A la suite de l'arrêté de conflit pris par M. Assiot, préfet de Maine-et-Loire, dans l'affaire du R. P. Kervennic, le procureur de la République a requis le tribunal de surseoir à toute procédure. Le juge d'instruction a rendu une ordonnance conforme, tout en réservant ses droits ultérieurs, notamment celui d'examiner s'il y a lieu de maintenir sa déclaration d'incompétence.

Les journaux de Paris nous apprennent que le conseil d'Etat a examiné hier un projet de décret tendant à annuler une délibération en date du 25 août 1880, par laquelle le Conseil général de Maine-et-Loire a déclaré s'associer aux sentiments exprimés par le Conseil d'arrondissement de Segré dans la première partie de sa session de 1880 et demandant qu'un blâme soit infligé aux instituteurs signataires des adresses au député rapporteur de la loi sur l'enseignement primaire, ainsi qu'à l'inspecteur de l'arrondissement de Segré.

TOURS.

Mercredi 29 septembre, un banquet royaliste a eu lieu, comme les années précédentes, dans les salons de M. Gagneux, rue de la Préfecture. Plus de 250 personnes étaient rassemblées. Un grand entrain et une grande cordialité ont régné dans la réunion, où étaient représentées toutes les classes de la société.

Un employé de la gare d'Orléans, à Tours, a été victime, hier matin, d'un grave accident. En traversant la voie, un train l'a bousculé et lui a passé sur le pied gauche. On croit que l'amputation sera nécessaire.

CHATELLERAULT.

M. le général de Galliffet qui, pendant toute la durée des grandes manœuvres, affectait de ne pas coucher dans un lit, avait eu la fantaisie, aux environs de Châtellerault, de se faire établir une tente. A quatre heures du matin, deux paysans, curieux de savoir ce que pouvait bien être le sommeil d'un général en chef, arrivèrent à pas de loup et entr'ouvrirent le rideau de la tente avec toute la discrétion possible.

Le général de Galliffet, qui justement ne dormait point en ce moment, ne fit qu'un bond, et saisissant au collet l'un des paysans, lui administra au-dessous des reins un coup de botte assez prononcé. — Est-ce que je vais chez vous voir ce qui s'y passe? ajouta le marquis, en revenant tranquillement se coucher. On cause encore de l'aventure à Châtellerault. (Journal d'Indre-et-Loire.)

POITIERS.

Par ordre de M. le ministre de la guerre, le 2^e régiment d'artillerie-pionniers, en garnison à Angers, va venir à Poitiers pour y exécuter des écoles à feu. Les exercices commenceront lundi 4 octobre et dureront une quinzaine de jours. Il y aura deux séances par jour, le matin de 7 heures à 10 heures environ, le soir de 4 heures à 5 heures environ.

Ces jours derniers, dit l'Avenir de la Vienne, des malfaiteurs ont empoisonné le Clain, et plusieurs pêcheurs ont constaté qu'il avait été détruit un assez grand nombre de poissons.

Ces faits se sont produits, il y a quelques jours, aux environs de Lessart, dimanche et lundi à Port-Seguin, près Ligugé, à Saint-Benoît et au bas de l'Hermitage.

On écrit de Poitiers: « Nous sommes en pleines vendanges; la température est magnifique, et nous fait espérer une bonne qualité à défaut de quantité, car les froûds rigoureux de l'hiver ont endommagé fortement nos vignes. Les ceps rouges ne donnent

rien; les blancs, plus favorisés, donneront une bonne moyenne. A notre marché, il s'est traité des affaires importantes: vins blancs nouveaux, aux prix très-élevés de 55 à 60 fr. les 270 litres. »

NIORT.

M^{re} l'évêque de Luçon a béni, mardi, dans l'église Saint-André de Niort, le mariage de M. Valette, de Fontenay-le-Comte, qui jouit à Poitiers de la sympathie générale, avec M^{lle} Archambault, fille du colonel du 44^e régiment de cuirassiers.

Mardi dernier, dans l'après-midi, un incendie s'est déclaré à Niort, rue Saint-Gelais, dans la maison occupée par M. Mil-laut, peintre.

Le feu a pris au grenier et la toiture est bien vite devenue la proie des flammes. Peu après on voyait la corniche se détacher et tomber dans la rue, sans occasionner heureusement le moindre accident.

Les pompiers de Niort et une partie de la population se trouvèrent en quelques instants sur le lieu du sinistre, et l'on se rendit promptement maître du feu.

On attribue cet incendie à l'imprudence d'un fumeur.

MELLE.

Un effroyable accident a eu lieu à Melle (Deux-Sèvres). La locomobile de la sucrerie de M. Cail a renversé deux enfants. L'un d'eux a été broyé sous les roues de l'énorme machine, l'autre a eu la jambe brisée; son état est très-alarçant.

NANTES.

Mercredi soir, vers sept heures, un incendie a éclaté dans une mansarde, rue Voltaire. En quelques instants, les flammes gagnaient la toiture.

Les pompes du Théâtre arrivèrent bientôt et fonctionnèrent.

Environ 60 donaniers, conduits par leurs officiers, sont arrivés quelques instants après sur les lieux du sinistre. On a également remarqué la présence d'un commandant d'état-major qui s'est bravement conduit: il est monté dans la maison incendiée et a contribué puissamment à l'organisation du sauvetage.

Après une heure d'efforts énergiques, on est parvenu à se rendre maître du feu et à éviter de plus grands désastres. On ignore jusqu'à présent les causes de ce sinistre.

Hier matin, ont été unis, à l'église cathédrale de Nantes, deux conjoints qui dépassent un siècle et demi. Le mari a 79 ans et la femme 75.

TAHITI ET DUPETIT-THOUARS.

Le Journal des Expéditeurs publie sur Tahiti un article dont nous reproduisons le commencement qui remet en mémoire l'acte bien connu de notre compatriote Abel Dupetit-Thouars, le même qui fut député de Maine-et-Loire en 1849:

« Le nom de Tahiti rappelle naturellement l'indemnité Pritchard et la fameuse épée qu'une souscription patriotique s'empressa d'offrir à l'amiral Dupetit-Thouars. Si toutes indemnités avaient été payées à la façon de celle de Pritchard, la France ne se serait pas appauvrie de pas mal de centaines de millions.

« C'est en 1842 que Tahiti fut placé sous le protectorat de notre pays. A cette époque, la dynastie Pomaré — les dynasties sont de tous les mondes, de l'ancien comme du nouveau — régnait dans cette île de la Polynésie, et la France n'exerça tout d'abord qu'une protection platonique qui s'est accentuée depuis.

« Vainement le pasteur protestant Pritchard essaya de fonder des troubles pour soustraire l'île à notre domination. L'amiral Dupetit-Thouars déjoua cette tentative et fit quelque peu expulser le pasteur protestant tout Anglais qu'il fut.

« De là, désaveu de la conduite de M. Dupetit-Thouars par le gouvernement de Louis-Philippe, et désignation d'un amiral français et anglais pour fixer l'indemnité à accorder à M. Pritchard.

« La décision de ces deux amiraux n'a pas encore été rendue.

« Avec des complications diverses, le protectorat français sur cette partie de la Polynésie fut maintenu jusques aux dernières négociations intervenues entre le com-

mandant des établissements français de l'Océanie et les chefs tahitiens.

« A la suite de ces négociations, le roi Pomaré V a cédé à la France tous ses droits sur les îles de la société et leurs dépendances..... »

Faits divers.

Le prix de la viande. — Les journaux de l'Aisne annoncent qu'un boucher de Château-Thierry vient de réduire le prix de ses viandes à 40, 50 et 60 centimes le 1/2 kilogramme, suivant qualité.

La vaccine. — Une singulière pétition circule en ce moment à Lausanne (Suisse).

Elle demande l'abrogation de la loi qui rend la vaccine obligatoire dans le canton.

Les pétitionnaires trouvent que cette loi est une atteinte à la « liberté individuelle. »

Encore une bien agréable coquille cueillie dans une feuille bourguignonne:

« Voici une nouvelle qui fera plaisir à nos concitoyens. Nous tenons de bonne source que notre honorable maire, M. X..., sera prochainement dévoré. »

Devoré pour décoré!... Vous voyez d'ici la tête des abonnés.

Une bonne vieille de 91 ans vient de perdre son mari à l'âge de 96 ans, après 70 ans de mariage.

— Hé bien! vous me croirez si vous voulez, disait-elle en manière d'oraison funèbre, je n'ai jamais pu me faire à son caractère! (Historique.)

Un colonel légendaire, s'adressant au chef de musique de son régiment, lui tenait le langage suivant:

— M^{onsieur} Schultz, votre musique me paraît assez vigoureuse, militairement parlant, et vos instruments, surtout les cuivres, assez bien astiqués, mais vos trombones manquent d'ensemble: quand les uns allongent la coulisse, il y en a d'autres qui la rentrent; ça manque de symétrie, et je vous invite à y tenir la main désormais.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 septembre.

Il est incontestable que les dispositions de la Bourse se sont beaucoup améliorées depuis deux jours.

Le bilan de la Banque a été interrogé avec beaucoup d'intérêt. L'échéance de fin du mois a amené une augmentation de 11 millions dans le portefeuille. Cet accroissement a trouvé sa contre-partie dans une augmentation de 82 millions dans le montant des billets en circulation et dans une sortie de 20 millions de numéraire. La Bourse ne s'en est pas autrement occupée.

Notre 5 0/0 est très-ferme aux environs de 120. Notons dans le groupe de nos valeurs de crédit un peu plus de stabilité sur les actions du Crédit foncier. Ces titres varient de 1,365 à 1,375. Il est à désirer, dans l'intérêt des portefeuilles, qu'ils s'établissent d'une manière permanente à un niveau normal, dût-il en résulter une dépréciation de 50 à 60 fr. sur les cours actuels.

Nous constatons beaucoup de fermeté sur la Banque d'escompte à 810, la Banque hypothécaire à 620 et la Société générale française de Crédit à 730. Les portefeuilles doivent se munir aux cours actuels d'obligations 3 0/0 et 4 0/0 de la Banque hypothécaire.

Les demandes sont suivies sur la Banque de dépôts et d'amortissement. On profite des cours de 552.50 et on a raison. Il est évident que ces titres doivent s'établir au niveau du Crédit industriel et de la Société de dépôts et comptes-courants, c'est-à-dire aux environs et au-dessus de 700.

Le Crédit lyonnais fait 952.50. La Banque de Paris est à 1,110; le Mobilier français est faible à 625. L'action de jouissance du Mobilier espagnol ne fait plus que 597.50.

Il y a un très-vif courant d'affaires sur les Bons privilégiés de l'Assurance financière. Une large hausse ne tardera pas à suivre la reprise actuelle.

SEMAINE FINANCIERE: D. L.

Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

Les Bourses de cette dernière huitaine ont été des plus rassurantes pour les acheteurs. Celle de jeudi dernier, qui coïncidait avec la réorganisation du ministère, n'a pas été moins bonne.

Cette allure du marché est assez franche pour permettre d'assurer que la liquidation prochaine se fera de nouveau à l'avantage des haussiers.

Notre 3 0/0 est à 85 fr. 60, le 3 0/0 amortissable à 88 fr. 25, le 5 0/0 à 119 francs 82 1/2.

L'événement capital de la semaine, c'est la constitution du Crédit Foncier et Agricole

d'Algérie, sous l'égide du Crédit Foncier de France.

Voici sommairement l'objet de cette Société: Faire les prêts hypothécaires aux particuliers, à long et à court terme; les prêts avec ou sans garantie hypothécaire aux départements, aux communes, aux douars; les prêts sous condition d'obtention de résultats agricoles, drainage, défrichements, etc.; elle a le droit de créer des magasins généraux sur les points où ils seront utiles; comme conséquence de ce droit, celui de prêts sur connaissances Warrants, etc.

A ces dernières opérations près, on voit que l'objectif de cette Société en Algérie est le même que celui que poursuit le Crédit Foncier chez nous: la prospérité de la France par la mise en œuvre de ses richesses immobilières et mobilières.

Aussi ce nouveau Crédit Foncier est-il comblé par notre grand établissement de Crédit de la rue Neuve-des-Capucines qui lui donne: ses actionnaires pour faire son capital social qui est de soixante millions divisé en 120,000 actions de 500 fr.; un organisme en tout semblable au sien; lui fournit six administrateurs sur seize qu'il aura, et enfin lui ouvre un crédit de un milliard deux cent millions pour commencer la réalisation de son programme.

Des avantages aussi considérables, assurés au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, disent assez l'importance des bénéfices que recueilleront ses actionnaires. Aussi croyons-nous que les actionnaires du Crédit Foncier de France, auxquels leur administration a réservé un droit de préférence pour souscrire les actions du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, vont s'empresser d'user de ce droit; nous le leur conseillons, s'ils ne veulent pas s'exposer à s'en voir dépouiller par le public. J.-B. DELAVAUULT.

ACTUELLEMENT

AU PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelles,

SAUMUR

GRANDE MISE EN VENTE

LAINAGES NOIRS

AFFAIRES SPÉCIALES

CACHEMIRE PRINTEMPS (pure laine), valeur certaine, 2 fr. 50..... 1 45

CACHEMIRE PRINTEMPS (grande largeur), valeur certaine, 3 fr. 50, absolument garanti à l'usage..... 1 95

CACHEMIRE PRINTEMPS (grande largeur). Il n'existe pas de qualité plus belle (Tissé par le 1^{er} fabricant de Reims)..... 2 95

CHALES LONGS en mérinos-cachemire, pure laine, apprêt moelleux et poil indestructible..... 21 fr.

CHALES LONGS en mérinos-cachemire, le plus beau tissu connu, pour deuil élégants..... 29 fr.

POULT DE SOIE, de la première fabrique de Lyon..... 2 95

TROIS SÉRIES DE COSTUMES tout faits, en cachemire noir (modèles très-nouveaux), établis avec les soins et les perfections apportés à l'exécution de ces articles dans la maison, 79, 89 et..... 39 fr.

Ces prix, qui sont la limite extrême du bon marché possible, sont très-significatifs et prouvent d'une manière incontestable que les MAGASINS DU PRINTEMPS, de concert avec leurs fabricants de PARIS — LYON — REIMS — AMIENS qui leur ont offert ces précieux concours, s'imposent de véritables sacrifices pour que les tissus de nos premières fabriques soient vendus à TRÈS-PETIT bénéfice.

NOTA. — Les MAGASINS DU PRINTEMPS espèrent que de tels avantages attireront chez eux un public nombreux, appréciant le principe commercial moderne qu'ils ont adopté comme ligne de conduite et auquel ils continueront à se conformer, principe qui, à première vue, semble un axiome paradoxal: gagner peu pour gagner beaucoup.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé par le baron du POTET (22^e année). — Directeur: H. DURVILLE. — Abonn.: 6 fr. par an; le N^o, 25 cent. — Traitement des Maladies par le Magnétisme et le Somnambulisme. — M^{me} BERTHE, somnambule, célèbre par sa lucidité, consult. par correspondance. S'adresser au bureau du journal, 66, rue des Lombards, Paris.

DICTIONNAIRE DES CURIEUX

Complément pittoresque et original des divers dictionnaires.

Par Ch. FERRAND.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des deux ou trois mille locutions particulières à notre langue, telles que :

Danser sur un volcan. — C'est une fine mouche. — L'eau en vient à la bouche. — Filier le parfait amour. — Etudier la carte de Tendre. — Être le Dindenaud de la farce (et non le dindon). — Faire la diablerie à quatre (et non le diable). — Qui voit ses veines voit ses peines. — Chacun sait où la sandale le blesse (et non le bât). — Ecrire comme un notaire. — Quand on prend du galon, etc. — Croquer le marmot. — La foire n'est pas sur le pont. — Prendre ses jambes à son cou. — La semaine des trois jeudis (cette semaine a bel et bien existé). — Ne pas être dans la manche de quelqu'un. — Être sur son trente-et-un. — Avoir du foin dans ses bottes. — Raisonner comme le crocodile. — ne pas se fouler la rate. — Être toqué, timbré. — Être

coiffé de quelqu'un. — La poudre d'escampette, la poudre de perlimpinpin, etc., etc.

Comment peut-on faire un usage intelligent de ces façons de parler, si on ignore leur origine et, par conséquent, leur véritable sens, leur mode d'application.

Le Dictionnaire des Curieux n'est pas rédigé avec la sécheresse d'un lexique. Outre les nombreuses données littéraires, historiques et scientifiques que comporte son plan, il est rempli d'anecdotes, de traits et de mots spirituels ou typiques qui feront les délices des curieux, des amateurs et des causeurs.

Pour recevoir franco par la poste, à titre d'échantillon, les deux premières séries (de chacune 64 pages gr. in-8°) du Dictionnaire des Curieux, adresser 1 fr. 50, en mandat ou timbres, à M. Ch. FERRAND, auteur-éditeur, quai Vauban, 8, à Besançon (Doubs).

APPEL AUX POÈTES.

Le vingt-cinquième Concours poétique ouvert en France le 15 août, sera clos le 4^{er} décembre 1880. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen, Lot-et-Garonne. — (Affranchir.)

LES CHEMINIERS ne fument plus avec le PUMIFUGE H. CAHUZAC, ingénieur à BEZIERS (Hérault). Brevet en France et à l'étranger. Pose facile. — Prix depuis 12 fr. — Envoi franco du Catalogue.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878

Pour DÉTACHER

TOUTES LES ÉTOFFES

Demandez

LE SEUL MINÉRAL

ZUCCANI le seul ne laissant aucune odeur.

FLAGON Paul MILLOT, Pr^o FLAGON

1^{er} 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1^{er} 50

Se vend chez tous les Pharm. Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt, chez M. BENOÛL, pharmacien.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
	A POITIERS		A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.		
8 15 —			
11 25 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	
1 17 soir.	4 51 —		
4 35 —			
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	
DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
	A MONTREUIL		A SAUMUR
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.		9 h. 58 matin.
8 35 —	5 17 soir.		6 30 soir.
12 16 soir.	3 50 —		4 30 soir.
6 45 —	10 47 —		11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 40 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 50			Credit Foncier colonial	440			C. gén. Transatlantique	597 50	2 50	
3 % amortissable	89 30			Credit Foncier, act. 500 fr.	1352 50		2 50	Canal de Suez	1245	5	
4 1/2 %	115			Obligations foncières 1877	362			Société autrichienne	597 50	1 25	
5 %	120 10			Obligations communales 1879	466			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	517 50			Oblig. foncières 1879 3 %	465			Est	388		
Obligations du Trésor nouvelles	515			Soc. de Crédit ind. et comm.	740			Midi	389		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233			Credit mobilier	625			Nord	392 25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505			Credit Foncier d'Autriche	760			Orléans	391		
— 1865, 4 %	521			Est	780			Ouest	388		
— 1869, 3 %	403			Paris-Lyon-Méditerranée	1426 25			Paris-Lyon-Méditerranée	389		
— 1871, 3 %	399 50			Midi	1050			Paris (Grande-Ceinture)	390		
— 1875, 4 %	523			Nord	1640			Paris-Bourbonnais	392 50		
— 1876, 4 %	523			Orléans	1260			Canal de Suez	577 50		
Banque de France	3475			Ouest	840						
Comptoir d'escompte	952 50			Compagnie parisienne du Gaz	1375						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
	minutes du matin.		minutes du matin.
3 heures	8	3 heures	26
6 —	45	8 —	21
8 —	56	9 —	40
1 —	25	12 —	40
3 —	32	4 —	44
7 —	15	10 —	28
10 —	37		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le dimanche 7 novembre 1880, à deux heures après midi,

Au château de Brézé,

BEAUX PEUPLIERS

NOYERS ET PIEDS DE CHÊNE

Dépendant de la terre de Brézé,

ET LES

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignés.

1^o La coupe de la Bouchardière, contenant 16 hectares, située commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

Cette coupe est divisée en deux lots qui pourront être réunis :

1^{er} lot, contenant 8 hectares 33 centiares. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 114 dits anciens, 90 dits modernes, 136 dits cadets et 91 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

2^o lot, contenant 7 hectares 67 centiares. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 79 anciens, 66 modernes, 117 cadets et 133 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

3^o La coupe du Petit-Bois-Semé de la Bouchardière, contenant 1 hectare, située commune de Brézé. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 30 anciens, 31 modernes, 64 cadets et 79 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

4^o Quatre-vingt-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés à la Pièce-de-l'Île.

5^o Soixante-un pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés au Pré-Buissonneau.

6^o Cinquante-quatre pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés à la Gache-de-Baffou.

7^o Trente-huit pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés dans les Prés-de-la-Rivière.

8^o Vingt-huit pieds de noyers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés sur la ferme du Bois-de-Saumoussay, commune de Chacé.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLEND, régisseur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Située à Saumur,

RUE DE LA TONNELLE,

Actuellement occupée par M. Courtel, négociant.

S'adresser à M. COURTET. (533)

VIN VIEUX ROUGE (1877), côtes du Rhône, dép^t du Gard, garanti conforme à l'échantillon. 230 litres, contenance exacte; 135 fr. pris en gare de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DES COURTIERS

pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial.

Bonnes remises.

S'adresser au bureau du journal.

ROUSSEAU, RENÉ

Messenger au Puy-Notre-Dame,

Successeur de SALOMON-RENAUD,

Descend Hôtel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Sur la Vie

Fondée en 1819

(La plus ancienne des Compagnies françaises).

A Paris, rue Richelieu, 87.

FOND DE GARANTIE

205 MILLIONS RÉALISÉS.

Opérations en cours au 31 décembre 1879 :

Capitaux assurés Fr. 549.329.676 49

Rentes constituées. 10.180.174 55

Bénéfices distribués pour la période 1878-1879 aux assurés participants 5.822.902 35

S'adresser, pour prospectus et renseignements, à M. BRIÈRE, agent principal à Saumur. (605)

BONBONS PURGATIFS

Du Dr BRÉBANT.

Prix : 1 fr. et 0 fr. 50. Purgatif doux, facile à prendre. Convient à tous les âges et à tous les tempéraments.

Bonbons vermifuges du Dr BRÉBANT.

Dépôt à Saumur, ph^o CLOSIER, 20, rue du Marché-Noir. (606)

GUÉRISON GARANTIE

des maladies les plus incurables de la Poitrine, du Cœur, des Nerfs, de la Peau, des maladies contagieuses des deux sexes et vices du sang.

TRAITEMENT SUPÉRIEUR du Dr PUINE, ex-interne des hôpitaux.

Paris, 20, rue des Mâtyrs. Consultations tous les jours, de midi à 4 heures, et par correspondance. Envoi de preuves de guérisons recon- nues incurables. (519)

A VENDRE UN CAMION

N'ayant presque pas servi.

S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

UNE DAME d'un certain âge de-

mande un emploi.

Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Grande Tuilerie de Bourgogne à MONTCHANIN (Saône-et-Loire), FONDÉE en 1860

Société Anonyme. — Capital : 4 millions de francs.

PRODUCTION ANNUELLE

50 MILLIONS de Tuiles, Carreaux, Briques, Hourdis et Accessoires de Bâtimens.

Marque de Fabrique Déposée (seule authentique) :

BOURGOGNE MONTCHANIN

(Saône-et-Loire).

La Supériorité des Produits de Montchanin est consacrée partout, en France et à l'Étranger, par plus de 20 ans d'ÉPREUVE.

SE DÉFIER DES IMITATIONS.

Entrepôt : M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, 68, Saumur.

Troisième Edition.

LETTRES

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE

Par M. l'abbé MÉRIT,

Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.

En vente chez M. DÉZÉ

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.